

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 9

Artikel: A propos des "périls du régionalisme"
Autor: Nicollier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos des "périls du régionalisme"

A propos d'une de nos petites questions intitulée : La leçon de C.-F. Ramuz, nous avons reçu l'article suivant de M. Jean Nicollier, rédacteur littéraire de la Gazette de Lausanne, article que nous publions très volontiers.

Comme je paraît voué aux réprimandes ou bien aux « petites questions » du *Conteur vaudois*, son rédacteur voudra bien, je suppose, m'autoriser à répondre à la plus récente de ces « chiquenaudes » littéraires.

Signalant l'attribution du prix « Bock » à Corinna Bille (*Conteur* du 15 avril 1952, page 170), M. R. Molles veut bien me rappeler l'exemple de C.-F. Ramuz « qui atteignit à l'universel de par la force de son régionalisme ». Tout cela parce que j'ai mis en garde la lauréate contre certains périls du régionalisme. « Qu'est-ce à dire ? » s'écrie vertueusement mon cher confrère.

C'est dire que je ne professe aucune antipathie « contre le régionalisme qui atteint à l'universel » mais que le folklore non universaliste d'une très petite province peut se révéler dangereux s'il est passé au rang de principal aliment d'un talent.

Si M. Roger Molles avait assisté à la réunion amicale qui vit le couronnement de Mme Corinna Bille - Maurice Chappaz, il aurait constaté que j'ai sacrifié aux nuances plus que sa « petite question » ne le laisse entendre. J'ai lu, en particulier, des poèmes de Corinna Bille qui sont de partout et de nulle part ; leur mélancolie, leur intime inquiétude ont de quoi toucher un lecteur de Salamanque, de Vienne ou de Bruxelles. C'est bien !

En revanche, Valaisan d'origine moi-même, j'ai relevé que les nouvelles et les romans de l'auteur se déroulent tous

jusqu'ici dans des cadres strictement valaisans qui ont beaucoup de force, de couleur, d'arrière-plans si vous voulez, mais qui sont, par la force des choses, très limités. Or le Rhône se présente à ses débuts sous l'aspect d'une rivière valaisanne encaissée et souvent coléreuse. Ensuite, il devient un fleuve majestueux qui dévale vers la mer latine. Est-ce offenser le talent de Corinna ? Est-ce entacher la mémoire de Ramuz que de suggérer à un auteur d'écrire une œuvre où les personnages ne seraient pas de Venthônes ou d'Isérables ; où les lieux pourraient être d'un pays autre que le cher canton aux treize districts ? Il y a des épreuves salutaires dont un écrivain sort souvent grandi. C'est tout ! Et il n'y a pas là, je pense, de quoi fouetter un chat.

Ce qui fait un peuple *littéraire*, ce ne sont pas les versants d'une vallée ni même un certain nationalisme régisant quatre-vingts ou cent kilomètres carrés. *Ce qui fait un peuple littéraire, c'est une même langue. Et puisque le français est la nôtre*, qui nous empêche en littérature d'être des Français aux vues larges... en dépit de nos traditions locales. Un peu d'air dans la maison, mon cher Molles, de l'air venu d'ailleurs, cela n'a jamais fait de mal à quiconque.

Après quoi, libre à vous de me traiter d'infidèle... et de mauvais Vaudois (depuis 1443 !!).

Je suis votre dévoué

Jean Nicollier.